

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° DC2026-075

Date de la convocation : 13/05/2026

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 94

Conseillers représentés : 9

Le vingt et un mai deux mille vingt-six, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au centre culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Pierre LAURENT-CHAUVET.

Présents : 001 LABBE José, 003 LAURENT Vincent, 004 LEFORT Sylvie, 005 SEMBENI Anne, 006 BOXEBELD Pascal, 007 DORIDO Elie, 008 SEMBENI Peggy, 009 HUBSCH Benoît, 010 DUCHENE Eric, 011 TOURTIAUT Marielle, 012 THIRRIARD Philippe, 013 POTRON Pierre, 014 ETIENNE Philippe, 015 MONFOURNY Camilla, 016 LAMBLLOT Laurent, 018 LOUIS Jean-Marc, 019 DUMANGE Dominique, 020 PLONER Benoît, 021 BOUILLON Mathieu, 022 GUERIN Anne-Marie, 024 DEVER Chantal, 025 NANJI Désiré, 026 DANNEAUX Dominique, 028 DURY Sébastien, 029 LAURENT-CHAUVET Pierre, 030 DEMISSY Pierre, 031 REMY Pascal, 032 GENTY Jean-Charles, 034 COLIN Raphaël, 035 DE POUILLY Jean, 036 BOUILLON Daniel, 037 NICOT Sébastien, 038 NIZET Sylvain, 040 LOBIDEL Alain, 043 CALLUYERE Jean-Luc, 044 CERRAJERO Eladio, 045 BROUILLON Patrick, 046 FREMIN Thierry, 047 NOCTON Thierry, 048 CARRE Joël, 049 ALLART Alexandre, 051 HAULIN Virginie, 052 GENTY Philippe, 053 MANCEAUX Christophe, 055 RATAUX Isabelle, 056 PIEROT Chantal, 058 LORFEUVRE Géraud, 059 LALLEMENT Séverine, 060 AUDEGOND Michaël, 061 SOUDANT Antoine, 062 LEROY Yves, 063 ANDREY Danielle, 065 CAILLOUX Corinne, 067 AUROUX Emmanuel, 070 PERTUS Xavier, 072 SIMONNET Arnaud, 073 HAAS Robert, 075 BESANCON Tony, 078 LE GALL Jean-François, 079 DERVIN Karen, 080 FOURCROY Stéphane, 081 BONHOMME Francis, 083 LALONDE Loïc, 084 WATIER Audrey, 085 CARRY Sylvie, 086 SALEZ René, 087 ARNOULT Jean-Pol, 089 FRANGEL Yann, 090 PIERSON Florent, 091 MALVAUX Frédéric, 092 FAES Alain (depuis 19:45:55), 093 HERBINET Fabienne, 094 FRAIPONT Anne, 096 CANIVENQ Roland, 097 GROSSELIN Jacques, 098 DAUPHY Bruno, 099 BESTEL Bernard, 100 VAN DEN BERGH Charles, 103 LAMPSON GUEILLIOT Nadège, 104 LESCUYER Anne, 105 LEBON Christophe, 106 MAROTEAUX Nathalie, 107 DESGEORGES Marc, 108 LESUEUR Patricia, 109 CARPENTIER Dominique, 111 GARRAUD Sabine, 113 FESTUOT Annie, 114 COLSON Pascal, 115 PASTE Laurence, 116 AVRIL Christophe, 117 THEBAUD Hélène, 119 DION Valentine, 120 HABERT Johan, 122 DELIN Fabienne,

Ont donné procuration : 002 DAVID Sonia (à 086 SALEZ René), 041 HULOT Christian (à 072 SIMONNET Arnaud), 057 ARNOULT Jean Christophe (à 056 PIEROT Chantal), 064 GROFF Benjamin (à 065 CAILLOUX Corinne), 071 RATAUX Frédéric (à 083 LALONDE Loïc), 110 HUET Eric (à 106 MAROTEAUX Nathalie), 112 LALLEMENT Davy (à 117 THEBAUD Hélène), 118 MACHINET Jean Baptiste (à 122 DELIN Fabienne), 121 DERVIN Eva (à 120 HABERT Johan),

Secrétaire de séance : M. Marc DESGEORGES

**OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DU 16/04/2026**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-1, L5211-11, L2121-8 et suivants,

Vu l'article 28 du règlement intérieur du Conseil communautaire,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 16/04/2026 transmis à l'ensemble de ses membres,

.../...

Considérant les remarques de M. Christophe MANCEAUX conduisant à modifier le procès-verbal du 16/06/2026 comme suit :

En page 5, la phrase « Nous avons des responsabilités concrètes : les déchets, la piscine. il indique avoir été le seul vice-président lors de la précédente mandature à avoir voulu prendre en charge les lignes d'eau, puisqu'il y a le cas au Parc Argonne Découverte »,

Est remplacée par : « Nous avons des responsabilités concrètes : les déchets, la piscine. Par rapport à ce qui a été dit précédemment, il indique avoir été le seul vice-président lors de la précédente mandature à être en faveur de la prise en charge des lignes d'eau.

Concernant le Parc Argonne Découverte, il indique que nous devons être efficaces, clairs et engagés. »

Page 6, la phrase « Il remercie les élus pour leurs votes. Il dédie ces résultats à l'ensemble de l'équipe qui s'est pleinement investie ».

Est complétée comme suit : Il remercie les élus pour leurs votes. Il dédie ces résultats à l'ensemble de l'équipe qui s'est pleinement investie ; Il remercie M. Christophe MANCEAUX de s'être bien battu mais que cela fait tout de même deux défaites

Page 7 la phrase « M. Christophe MANCEAUX précise que d'autres élus peuvent se présenter pour cette fonction »

Est remplacée par : « M. Christophe MANCEAUX demande si nous sommes sur un scrutin de liste ? »

Page 10 la phrase « Un membre du Conseil demande que soit précisée la commission attribuée à chaque poste de vice-président à pourvoir. »

Est remplacée par : « M. Emmanuel AUROUX demande que soit précisée la commission attribuée à chaque poste de vice-président à pourvoir. »

Le Conseil communautaire ADOPTE, avec les remarques ci-dessus, par 77 voix POUR, 14 voix CONTRE (016 LAMBLLOT Laurent, 019 DUMANGE Dominique, 020 PLONER Benoît, 026 DANNEAUX Dominique , 041 HULOT Christian (Arnaud 072 SIMONNET) , 060 AUDEGOND Michaël , 067 AUROUX Emmanuel , 072 SIMONNET Arnaud , 079 DERVIN Karen , 081 BONHOMME Francis , 087 ARNOULT Jean-Pol, 091 MALVAUX Frédéric, 098 DAUPHY Bruno , 099 BESTEL Bernard), 10 ABSTENTIONS (003 LAURENT Vincent , 010 DUCHENE Eric , 055 RATAUX Isabelle , 056 PIEROT Chantal , 057 ARNOULT Jean Christophe (Chantal 056 PIEROT) , 063 ANDREY Danielle, 075 BESANCON Tony, 090 PIERSON Florent , 093 HERBINET Fabienne, 119 DION Valentine et 1 personne ne prend pas part au vote (034 COLIN Raphaël), le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 16/04/2026.

Le secrétaire de séance,

Marc DESGEORGES

Le Président,

Pierre LAURENT CHAUVET

